

## Soutien au projet Azur Bio-Traitement

De: "Secrétariat GUILDE" <guilde.secretariat@hotmail.com>

18/01/2019 10:54

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Pièces jointes: Soutien projet Azur Bio-traitement.pdf (370,1 ko);

---

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe notre courrier de soutien au projet Azur Bio-Traitement dans le cadre de l'enquête publique.

Cordialement,

—

Sylvie BOUCOT  
Secrétariat Comptabilité  
04.94.85.51.54  
20, boulevard du 17 Août 1944  
83340 LE THORONET  
[guilde.secretariat@hotmail.com](mailto:guilde.secretariat@hotmail.com)



# GUILDE DES VIGNERONS

A l'attention de M. François BOUSSARD  
Bureau de l'Environnement et du développement Durable  
Préfecture du Var  
Avenue du 112<sup>ème</sup> RI  
CS 31209  
83070 TOULON Cedex

Le Thoronet, le 17 janvier 2019

**Objet : Soutien au projet Azur Bio-Traitement dans le cadre de l'enquête publique**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Une enquête publique est actuellement ouverte concernant la demande d'autorisation d'Azur Bio-Traitement d'exploiter une installation de traitement d'effluents vinicoles à Saint-Maximin-La-Sainte-Baume. Nous venons par la présente apporter notre soutien au projet.

En effet, il représente une réponse technique indispensable pour le traitement des effluents de notre cave coopérative. Nous rencontrons de plus en plus de difficultés pour gérer nos effluents par épandage en raison de la raréfaction du foncier mais aussi de la mauvaise perception de cette pratique par le grand public. Des solutions alternatives sont complexes à trouver (stations d'épuration communales non dimensionnées pour accueillir des effluents vinicoles, problème d'espace disponible sur le site de notre cave pour installer un module de traitement, à un coût économique trop élevé).

C'est pourquoi, la création d'une installation de traitement est la solution essentielle pour les caves coopératives, nous permettant ainsi de mutualiser les coûts et de mieux maîtriser l'impact global sur l'environnement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,  
Eric BESSONE

**PROJET**

De: "Info Cave" <info@vignerons-gonfaron.com>

18/01/2019 15:38

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

---

Bonjour,

La cave coopérative de Gonfaron, "Les Maitres Vignerons de Gonfaron" soutient entièrement votre projet de construction d'une station de traitement des effluents.

Nous restons à votre disposition pour plus de soutien.

Gérald FONS

## Réouverture de la distillerie de Saint-Maximin

De: "Anne Joffroy" <amjoffroy@gmail.com>

19/01/2019 09:35

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

---

A l'intention de Monsieur l'enquêteur publique

Monsieur ,

Nous habitons chemin du Moulin ,

Nous vous informons de notre opposition au projet de réouverture de la distillerie , route de Barjols .

Après avoir lu les lettres de Olivier HERLORY et Pascal AUDA faisant état des nuisances et des manques d'études , nous craignons une atteinte de notre santé ,  
la prolifération de moustiques ( nous sommes proche des bassins de décantation )  
Aussi , nous vous rendrons responsable de la dégradation de notre environnement et de notre santé !  
Merci de prendre en compte notre opposition .

Cordialement

Anne et Jacky JOFFROY

## Enquête publique concernant la distillerie de st Maximin la Ste baume

De: "Blandine FABRY" <blandine.fabry@gmail.com>

20/01/2019 09:31

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous adresse ce courriel concernant l'enquête publique ouverte du 19 décembre 2018 au 6 février 2019 dans le but d'implanter et d'exploiter une installation de traitement d'effluents vinicoles sur le site de la distillerie, route de Barjols, à S<sup>t</sup> Maximin La S<sup>te</sup> Baume.

J'habite l'allée des Acacias, située à vol d'oiseau à 700 mètres de la distillerie, avec mon mari et nos jeunes enfants (3 ans 1/2 et un deuxième à venir).

Je tiens à vous faire part de mon désaccord de la réouverture de la distillerie désaffectée dont je trouve inopportun la réactivation après les pollutions olfactives que nous avons connu par le passé.

Je suis opposé au projet de l'usine de traitement des effluents vinicoles à S<sup>t</sup> Maximin la S<sup>te</sup> Baume sur le site de la distillerie pour les raisons suivantes :

- 1) La partie environnementale du dossier sous-évalue manifestement l'impact de l'installation projetée. Les nuisances sanitaires, telles que l'utilisation de produits chimiques notables ou inflammables ainsi que des produits CMR (Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction), sont inacceptables. N'oublions pas les rejets de gaz à effet de serre 7j/7 24h/24, les rejets d'effluents dans le ruisseau des fontaines, affluent du fleuve Argens, le risque de pollution des nappes phréatiques, la dégradation d'un site Natura 2000, la destruction d'espèces protégées, la création de 225 tonnes de boues par an à 16% de siccité et le risque de déversement d'effluent, de soude, de boue et de flocculant.
- 2) Le dossier ignore complètement la présence de constructions en immédiate proximité de l'installation et l'incidence sur la qualité de vie et la santé de ses habitants. Les nuisances olfactives dues aux différentes odeurs et fumées permanentes mais également les nuisances sonores provenant de la dizaine de camion circulant 7j/7 et 24h/24 correspondant à l'exploitation de l'usine.
- 3) L'installation est adjacente à la plaine de S<sup>t</sup> Maximin qui en plus de sa vocation agricole est utilisé en permanence comme lieu de promenade et de parcours de santé par les habitants, sur cet aspect le dossier est silencieux.
- 4) L'installation projetée et plus particulièrement sa torchère, va exercer une pollution visuelle qui portera atteinte à la vocation touristique et historique de la ville activant la dégradation de S<sup>t</sup> Maximin, impliquant un impact sur l'image de la Basilique et sur l'image du PNR de la S<sup>te</sup> Baume. S'en suivra une dépréciation de l'immobilier.
- 5) Un développement de grandes quantités de mouches, développement de souches résistantes aux produits chimiques provoquant des nuisances parasitaires non négligeable.

Ces nuisances vont toucher des milliers de personnes dans les villes de S<sup>t</sup> Maximin la S<sup>te</sup> Baume, Seillons et Ollières. Il y a de nombreuses habitations à moins de 35 m, des écoles à 300 m, une aire de jeu à 700 m et de nombreux quartiers touchés avec les différents vents.

Pour toutes ces raisons, je suis fermement opposée à la réouverture de la distillerie. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Mme FABRY Blandine  
192 chemin des acacias  
8370 st maximin la ste baume

## Enquête sur l'ouverture de la distillerie de Saint Maximin La Sainte Baume

De: "gilles delort" <gilles.delort@orange.fr>

20/01/2019 16:16

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

---

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite dans la rue Ancien Chemin de Sceaux, située à proximité de la distillerie, avec ma femme.

Je tiens à vous faire part de mes doutes quant à la réalisation du projet de la distillerie de Saint Maximin.

On vient juste d'aménager à Saint Maximin et désirons profiter d'un environ sain et serein sans les nuisances sonores, olfactive, chimique qu'amènerais l'ouverture de la distillerie.

Pour toutes ces raisons, je considère que l'ouverture de la distillerie est une mauvaise chose au point de vue environnemental et humain.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Gilles DELORT.

## Reprise de l'activité de la distillerie de Saint Maximin

De: volfoni@sfr.fr

20/01/2019 19:18

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

---

Bonsoir,

nous venons par le présent mail vous faire part de notre désaccord quand à la reprise de l'activité de la distillerie de Saint Maximin.

Outre les nuisances olfactives et visuelles réelles d'un tel projet, il faut tenir compte de la santé des personnes résidant proche de l'établissement qui ont fait construire dernièrement sur les terrains attenants à la distillerie, et plus largement de tous les habitants de Saint Maximin et des communes voisines. Inutile de nous faire croire que la pollution causée par une telle activité va se concentrer uniquement au dessus de l'usine. N'allons pas faire un nouveau Tchernobyl en pleine Provence verte.

sans compter le va et vient incessant des camions sur une route déjà très fréquentée de jour comme de nuit. Je vous rappelle qu'il y a des écoles à proximité du site et une aire de jeu pour les enfants, pensons à eux.

Gardez en mémoire la phrase de Saint Exupéry : "nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants".

Nous sommes venus nous installer à Saint Maximin il y a 6 ans car nous avons trouvé notre coin de paradis, et nous ferons tous pour le conserver.

Cordialement.

Nancy et Claude CORSALE